

Programme d'activités 2020 de Jb.B

Organisation

Assemblée et comité

Toutes les décisions importantes de Jb.B sont prises par le comité et l'assemblée des maires. Il est donc important de planifier les travaux de l'ensemble des partenaires du réseau Jura bernois.Bienne en fonction des dates des séances de ces deux instances.

Les assemblées 2020 ont été fixées au :

- **Mercredi 17 juin**
- **Mercredi 9 décembre**

Le comité siègera à 9 reprises :

- **Mercredi 15 janvier**
- **Lundi 24 février**
- **Mardi 31 mars**
- **Mercredi 22 avril**
- **Mercredi 17 juin**
- **Mercredi 19 août**
- **Jeudi 24 septembre**
- **Mercredi 21 octobre**
- **Mercredi 9 décembre**

Secrétariat

En 2020, le secrétariat de Jb.B fonctionnera avec 4 personnes pour 3,6 EPT. Ces quatre personnes sont toutes de formation universitaire (licence ou master) et se répartissent les tâches de la façon suivante :

André Rothenbühler (90%) : Direction du secrétariat Jb.B, gestion et accompagnement des demandes de projets NPR, co-secrétariat du syndicat de communes BSJB pour la culture, secrétariat du comité Jb.B et des commissions « politique économique régionale » ; « politique et société » ; « communes solidaires », secrétariat de la commission 3^e âge, représentation de Jb.B à l'extérieur, prises de position sur les consultations cantonales, accompagnement stratégique pour l'élaboration la charte du Parc Chasseral 2022-2031 et pour la concrétisation de la stratégie économique 2030.

Arnaud Brahier (90%) : Co-direction du secrétariat de Jb.B ; co-secrétariat de la « CRT1 » ; gestion du mandat de prestations de conseil en énergie ; suivi de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU) – chargé de faire avancer les états de coordination des projets dans le Jura bernois, suivi des planifications en cours ou réalisées (Plan directeur carrières et décharges, Plan directeur parcs éoliens, Cadre régional pour la compensation écologique) ; secrétariat de la commission « aménagement du territoire, développement durable et énergie » ; participation à la rédaction de la charte du Parc Chasseral 2022-2031 ; secrétariat de JbEole SA ; secrétariat du groupe de travail énergie ; participation à divers groupes de travail.

Jérôme Fallot (90%) : Finances et comptabilité ; site internet ; mandat « naturalisations » ; secrétariat pour les commissions « politique et société » ; « communes-centres » ; « aménagement du territoire, développement durable et énergie » ; rédaction de la Conception régionale de transports et de l'urbanisation, du plan directeur VTT et du dossier sur les infrastructures sportives d'importance régionale, réponses aux consultations ayant trait aux questions d'aménagement du territoire ; ; gestion du site internet www.jb-b.ch ; participation à la rédaction de la charte du Parc Chasseral 2022-2031.

Alix Dettwiler (90%) : Responsable communication Jb.B ; secrétariat du comité de Jb.B des commissions « politique économique régionale », « politique et société », « communes solidaires », de la commission 3^e âge et des groupes de travail 3^e âge. Animation du réseau Jb.B et du site internet. Appuis à la rédaction de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation, du dossier sur les infrastructures sportives d'importance régionale et de la charte du Parc Chasseral 2022-2031.

Commissions

Les cinq commissions jouent désormais un rôle central pour Jb.B dans la préparation aux décisions du comité et de l'assemblée, dans l'accompagnement des projets portés par Jb.B mais aussi par les autres partenaires régionaux qui siègent dans ces commissions et bien sûr dans la mise en place de nouveaux projets.

Sur ce dernier rôle, les commissions sont chargées de livrer leurs propositions de mesures et projets jusqu'en juillet 2020, afin qu'ils puissent être intégrés dans l'instrument de conduite 2020-2026 qui sera soumis pour approbation à l'assemblée du 9 décembre.

Commission aménagement du territoire, développement durable et énergie

Contrairement à d'autres commissions, la COM AT n'a pas vraiment besoin de rechercher de nouveaux champs d'activités, tant elle a déjà suffisamment à faire. Elle est en effet en charge de l'accompagnement des dossiers concernant l'aménagement du territoire jadis portés par l'ARJB, à savoir :

- Conception Régionale des Transports et de l'Urbanisation (CRTU 2021)
L'élaboration de la 3^e CRTU du Jura bernois va suivre son cours sur la base des travaux réalisés en 2019. La phase d'information et participation de la population aura lieu en début d'année et il est prévu que la CRTU soit soumise au canton pour examen préalable en mai-juin 2020.
En-dehors de tâches de mise à jour des fiches de mesures et de coordination avec l'agglomération biennoise et les offices cantonaux, Jb.B se penchera dans cette 3^{ème} CRTU sur les possibilités d'aider les communes à avancer sur des projets concrets.
- JbEole SA
La société JbEole SA sera très peu active en 2020 en raison de l'absence de conventions tripartites signées et de parcs éoliens réalisés. Par contre, les activités concernant l'avenir de JbEole et des autres structures actives dans l'énergie seront importantes en 2020, en lien avec un groupe de réflexion ad hoc créé en 2019.
- Plan directeur sectoriel VTT dans le Jura bernois
Le plan directeur sectoriel VTT a été soumis durant le second semestre 2019 à l'OACOT pour examen préalable des services cantonaux. Suite aux adaptations à réaliser, cette planification pourra vraisemblablement être soumise pour approbation à notre assemblée du 17 juin.
- Cadre régional pour la compensation écologique
La mise en œuvre de ce cadre régional prend du retard. Les directives du canton ne sont pas encore connues pour pouvoir avancer sereinement sur ce dossier. Par ailleurs, une séance de 2019 avec les acteurs concernés a montré les difficultés de mise en œuvre. Ce

cadre régional pour les compensations reste une bonne idée qu'il faut travailler et réorienter en 2020 avec l'aide de la COM-AT.

La COM AT se voit aussi confier l'accompagnement d'une nouvelle tâche importante pour Jb.B :

- Le conseil en énergie

L'engagement du nouveau conseiller en énergie, M. Jean-Luc Juvet, entraînera des obligations nouvelles pour la commission qui supervisera à la fois les tâches confiées à Monsieur Juvet et au secrétariat Jb.B qui devra pour sa part s'occuper de la gestion opérationnelle de ce nouveau mandat de prestations, de la coordination entre les différents acteurs et de la communication.

Côté développement durable, la COM-AT sera appelée à se prononcer sur différents projets en cours parmi lesquels on peut citer :

- Mise en œuvre de la stratégie économique 2030 au sein de laquelle la concrétisation de plusieurs des mesures infrastructures concerne Jb.B ;
- Priorités et « défense politique » des mesures inscrites dans la CRTU, notamment les secteurs routiers à réhabiliter ;
- Rôle du secrétariat concernant les zones d'activités existantes et à créer ;
- Sites de transbordement de marchandises dans le Jura bernois – Suivi de la stratégie cantonale
- Rôle du secrétariat concernant l'aménagement des alentours des gares de la Vallée de Tavannes, projets en parallèle à la rénovation des gares de TAV, REC, MAL, COU ;

Sans oublier le suivi du mandat de co-secrétariat par notre association, assuré par Arnaud Brahier avec M. Thomas Berz pour seeland.biel/bienne :

- CRT1

Avec le suivi des projets suivants :

- Schéma régional d'offre pour les transports publics ;
- Concept TP pour Bienne et environs
- Ligne de pouce Saint-Imier – Val-de-Ruz / offre bus local à Saint-Imier – Villeret
- Analyses pour le moyen et long terme concernant l'amélioration de l'offre sur la ligne Moutier – Sonceboz
- Analyses concernant l'offre en bus à Moutier et environs.

Enfin, la COM-AT devra aussi continuer à prendre position sur les consultations du canton ainsi que sur les plans de quartiers et plans d'aménagement locaux révisés des communes du Jura bernois.

Commission politique économique régionale

Comme la COM AT, la COM PER aura déjà suffisamment d'objets à traiter pour ne pas devoir trop s'interroger sur de nouvelles activités à déployer. Premièrement parce qu'elle reprend une autre des tâches très importantes de l'ARJB et de Centre-Jura, la politique régionale. Deuxièmement parce que c'est cette commission qui sera principalement chargée du suivi des mesures concernant les communes de la stratégie économique 2030.

PMO NPR Jura bernois 2020-2023

Le comité de Jb.B a validé le PMO NPR Jura bernois 2020-2023 en mars 2019 et l'a transmis au Beco qui l'a intégré tel quel dans son programme NPR cantonal. Sur les 35 projets que Jb.B propose, plusieurs d'entre eux démarreront dès 2020 et feront l'objet d'une demande officielle via notre association. Comme l'accent a été mis sur les collaborations intersectorielles de ces projets, cela nécessite un important travail de coordination de la part de notre association.

Mesures de la stratégie économique 2030

La CEP a déjà sorti en 2019 quatre trains de mesures pour les axes « organisation régionale et relations extérieures », « tourisme », « formation » et « infrastructures, construction et artisanat ». Suivront en 2020 les mesures des axes « industrie et technologies », « services », « agriculture et biodiversité » et « identité, culture, ouverture et rayonnement ».

Il se trouve par ailleurs que notre commission politique économique régionale réunit plusieurs partenaires pressentis comme essentiels pour la concrétisation de ces mesures (les représentants de communes du Jura bernois et de Bienne, les directions de la CEP, de JbT, du parc régional Chasseral, des représentants du CJB). Il est donc naturel que ces mesures soient passées en revue au sein de cette commission et que les rôles de chacun soient identifiés (ou pas) pour la concrétisation de ces mesures.

Il est également prévu de confier à cette commission la tâche de suivi de l'évolution (reporting) de ces mesures.

Le catalogue détaillé de tous les projets dont s'occupera la COM PER figurera dans l'instrument de conduite 2020-2026.

D'autres projets ponctuels seront aussi confiés à cette commission, comme par exemple l'extension du système de co-voiturage d'arcjurassien.ch aux Champs-de-Boujean à Bienne, l'analyse de projets cantonaux soumis à consultation et qui concernent de près les finances communales, à l'exemple des projets de révision de la LPFC et de la loi sur les impôts en 2019, ou encore, si le Canton le veut bien, la future affectation des bâtiments cantonaux de Bellelay et Prêles.

Commission politique et société

Cette commission a repris le suivi des tâches (mandats de prestations) auparavant confiées à la CMJB, soit la commission 3^e âge, l'organisation des cours et tests de naturalisations, l'école de musique du Jura bernois et le mandat de co-secrétariat du syndicat de communes pour la culture.

Dès 2020, elle assurera le suivi du mandat de prestations relatif à l'OCIC, qui deviendra OCRég et qui sera de la responsabilité de Jb.B.

La COM POL réfléchit également à l'opportunité d'agir dans d'autres domaines : la jeunesse, le social, la formation et l'intégration.

Elle accompagnera par ailleurs la mise en place du système des bons de garde dans les communes.

Commission communes centres

Contrairement aux trois premières, la COM COMMUNES-CENTRES, comme la COM COMMUNES SOLIDAIRES, ne reprend aucune tâche autrefois confiée soit à la CMJB, soit à l'ARJB ou encore à Centre-Jura. Il lui incombe donc de définir ses activités et projets à partir d'une page (presque) blanche. Les réflexions 2019 ont porté sur le rôle de cette commission et des représentants des communes-centres qui la composent sur les thèmes suivants :

- Stratégie sportive et infrastructures sportives d'importance régionale ;
- Mise en œuvre de projets relatifs à l'économie présente dans le Jura bernois et à Bienne ;
- Incitation à la création d'association d'aînés dans les communes-centres ;

- Rôles des communes-centres en faveur des communes périphériques alentours (à mettre en relation avec les résultats du questionnaire aux communes) ;
- Rôle de levier qu'un réseau de communes-centres peut jouer pour le développement de la région.

La COM COMMUNES-CENTRES devra livrer le fruit de ses analyses sur ces différents thèmes et des propositions concrètes d'actions jusqu'en juillet 2020.

Commission communes solidaires

Pour définir des activités futures qui répondent aux besoins des communes, la COM COMMUNES SOLIDAIRES a élaboré un questionnaire auquel plus de 90 % des communes ont répondu.

Après le rapport qui sera transmis aux communes jusqu'à fin 2019, la commission travaillera en 2020 sur les priorités qu'elle aura définies et la manière de mettre en œuvre des projets concrets qui découleront de ces priorités.

Elle cherchera par ailleurs à favoriser les échanges d'expériences entre communes selon différentes manières encore à préciser.

Bévilard, le 11 octobre 2019 / Jb.B